

# 5 IMPLIQUER LES JEUNES DANS SON ASSOCIATION

## ATELIER ANIMÉ PAR LA MIETE, EN PRÉSENCE DE LA FÉDÉRATION DES OEUVRES LAÏQUES (FOL), L'ASSOCIATION POUR L'INTERCOMMUNALITÉ DES JEUNES (APIJ) ET LA DIRECTION MUNICIPALE DE LA JEUNESSE.

### **Objectifs de l'atelier :**

- Echanger autour de l'implication des jeunes dans le monde associatif
- Présenter des expériences d'implication et des dispositifs
- Permettre l'expression de chacun (questions, remarques, apports d'expériences).

Précision : par jeune, on entend personne de moins de 25 ans.

### **Présentation de l'enquête menée auprès des associations de la ville de Villeurbanne :**

Sur les 90 associations qui ont répondu au questionnaire, 22% intègrent au-moins un jeune au sein de leur conseil d'administration. 50% mettent en place des initiatives (20% arrivent à intégrer des jeunes dans le conseil d'administration, 45% souhaitent travailler sur ces questions).

Certains freins : manque de temps, de moyens humains, questionnement sur l'intégration sur le long terme.

### **Intervention de la direction municipale de la jeunesse :**

Les missions de service civique permettent aux associations d'inclure des jeunes dans leur projet. La Ville accueille 10 jeunes volontaires en service civique avec des missions diverses allant de l'expérimentation (par exemple l'animation d'ateliers à la médiathèque du Tonkin), à la médiation culturelle... Le volontaire apporte un regard neuf qui participe à la dynamisation des actions proposées. On recrute le jeune sur sa motivation et son engagement et non sur son expérience ou ses diplômes, ce qui est novateur.

Le comité régional pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP) a 2 chargés de mission pour ce dispositif et un site internet dédié : <http://crajephonealpes.org>

Comment intégrer le paiement de l'indemnité au volontaire quand l'association ne fonctionne qu'avec des bénévoles et peu de subvention ? Le volontaire en service civique reçoit une indemnité de 576€ : l'Etat finance la majeure partie, le reste à charge est de 100€/mois pour la structure.

# 5 IMPLIQUER LES JEUNES DANS SON ASSOCIATION

## Intervention de la FOL :

Présentation du contexte national de l'implication des jeunes et l'évolution. Des études du CREDOC et de l'INJEP ont servi de base à cette présentation.

La jeunesse n'est pas homogène. On constate un recul de l'engagement des jeunes dans les voies conventionnelles, le développement de nouvelles formes d'implication, l'augmentation de la participation bénévole, via les réseaux sociaux. Les hommes s'impliquent plus que les femmes. L'engagement s'accroît avec le niveau d'étude.

### -Les formes d'engagement :

La participation bénévole se renforce. 35% des jeunes déclarent participer à une action bénévole régulière dans l'année. 34% participent à une association.

Forme de l'engagement : protestataire, plus individuel, ponctuel, non affilié. Forme plus souple, moins pérenne. Fort investissement sur internet et les réseaux sociaux.

### -Les moteurs de l'engagement :

Les principales causes mobilisant sont le sport, la santé, l'environnement, l'éducation. Viennent ensuite : la paix dans le monde, la solidarité, la culture, les loisirs, la lutte contre les discriminations...

### -Les freins à l'engagement :

Les jeunes en retrait de la vie citoyenne sont très inquiets pour leur avenir et moins bien informés sur leurs droits. A l'inverse, les jeunes engagés bénévolement sont confiants dans leur avenir et pensent que leur parole compte.

-Les formes d'un futur engagement : plus ponctuel, mobile. Les réseaux sociaux et internet sont des moyens de mobilisation. Les pistes à favoriser : implication dans la construction (plus que comme seul usager).

-Présentation du dispositif des juniors associations : tout mineur à partir de 11 ans peut créer sa propre association. Les démarches sont simplifiées. Cela permet un cadre pratique pour le lancement de certaines activités. C'est un vecteur d'expression des projets des jeunes. Cela permet le travail d'équipe, des prises de décision en collectif.

-Conclusion de la présentation : engagement ou bénévolat ? Engagement = se lier par un contrat. Bénévolat = la recherche du bien en commun.

# 5 IMPLIQUER LES JEUNES DANS SON ASSOCIATION

## **Intervention de l'APIJ :**

Association de jeunes, pour les jeunes et par les jeunes, située dans la Loire. L'association a une délégation de service public pour les 11-25 ans. Elle propose des activités de loisirs et l'accompagnement de projets. Ce sont les jeunes qui font vivre le territoire et leurs projets. L'association est gérée par des administrateurs qui ont entre 16 et 25 ans, qui le plus souvent étaient adhérents de l'association. Cette expérience permet de découvrir l'engagement associatif de façon temporaire (à 25 ans, les administrateurs doivent quitter la structure). Ce projet vise à amener les jeunes à s'investir, à se responsabiliser, à s'autonomiser dans leurs projets. C'est un travail de longue haleine. Le président ne voit pas de spécificité particulière à avoir un CA composé de jeunes. La seule différence, c'est qu'il y a une rotation régulière du fait de la limitation par l'âge et qu'il faut donc consacrer beaucoup de temps à accueillir et accompagner les nouveaux administrateurs.

## **Echanges avec le public, partage d'expériences :**

Echanges autour de la difficulté d'avoir des jeunes dans la durée, de l'engagement dans le temps. Exemple de l'association AILLOJ qui dans son mode d'organisation, fait participer les jeunes dans le conseil d'administration.

Finalement qu'est-ce qu'on entend par impliquer les jeunes dans une association : implication dans le conseil d'administration, ou engagement/bénévolat. Exemple d'un club sportif où c'est l'assurance de pérennité dans l'encadrement d'autres jeunes. Questionnement sur la formation des jeunes comme moyen pour les faire rester dans l'association et qu'ils s'impliquent. Les associations peuvent s'adapter mais elles ont également un projet associatif à suivre. Les différences d'emploi du temps peuvent aussi être un frein.

Où commence l'implication et où finit-elle ? Il y a 1000 formes d'implication qui répondent à différentes attentes à différents moments de la vie.

Finalement de par son engagement le jeune (comme tout le monde) cherche à être valorisé, reconnu.

Ne serait-il pas plus pertinent d'ouvrir des « espaces jeunes » pour qu'ils construisent leurs projets, plutôt que d'essayer de les impliquer dans des associations existantes ? Il serait intéressant de se pencher sur le pourcentage de jeunes usager qui ne s'impliquent pas au-delà : certains n'ont pas envie mais d'autres n'osent pas.

